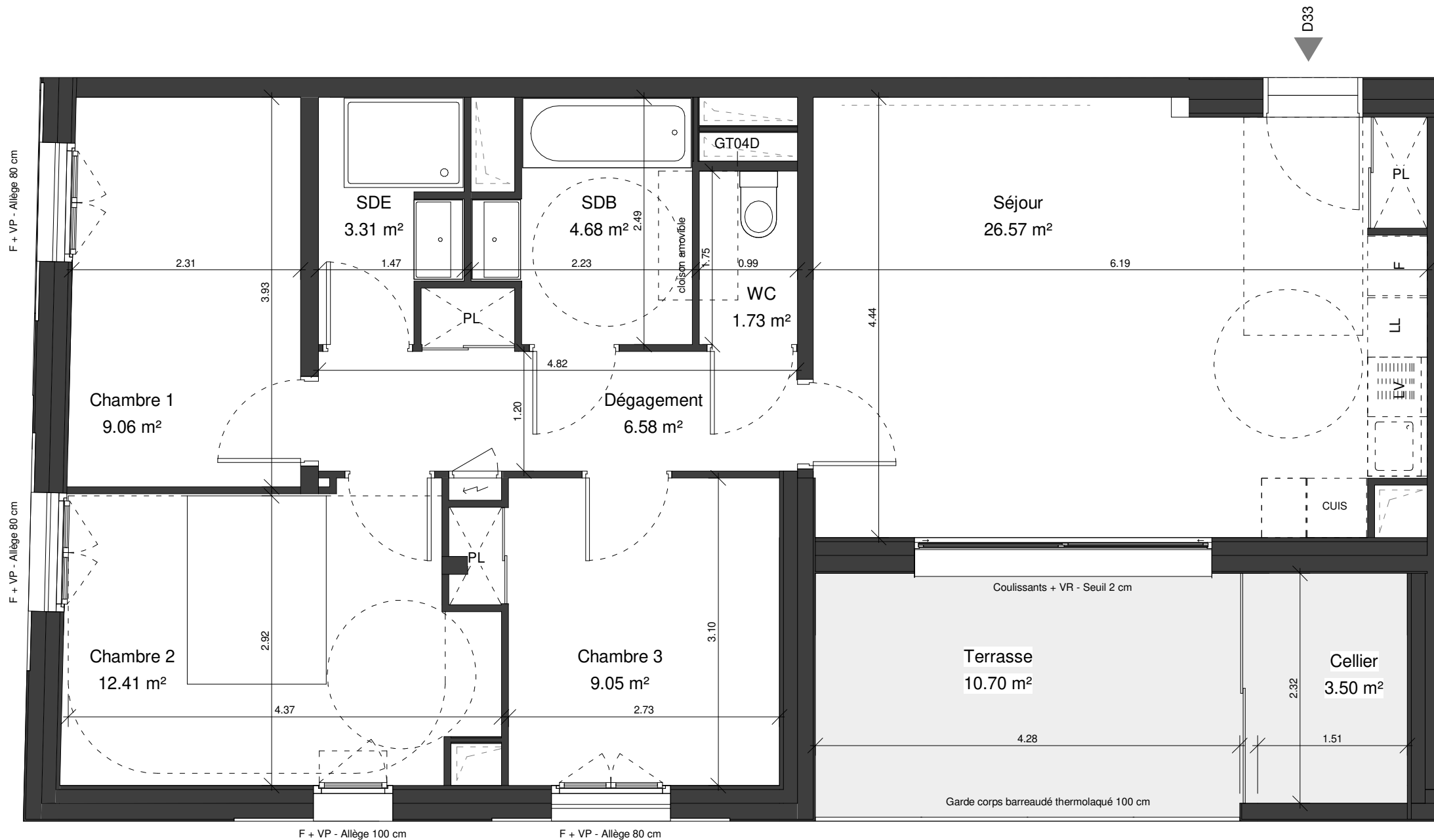


0 1 2m

1/50 ème



D33

SCCV ENVY VALLON REGNY



**ANMA**

9 cour des Petites Ecuries  
75010 PARIS

ZAC Vallon Régny - Ilot BE4

Traverse Régny  
13009 MARSEILLE

Bat	Niveau	APT n°	Type
D	R+3	D33	T4

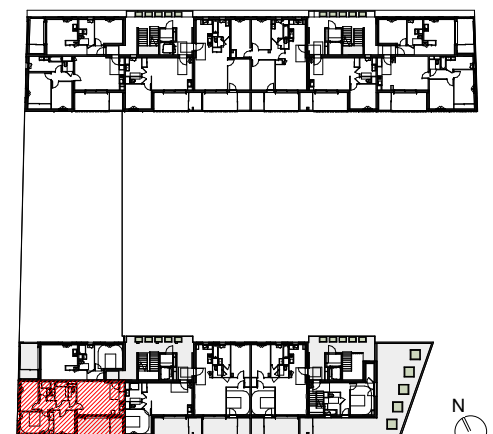
Désignation	Surface
Séjour	26.57 m <sup>2</sup>
Chambre 2	12.41 m <sup>2</sup>
Chambre 1	9.06 m <sup>2</sup>
Chambre 3	9.05 m <sup>2</sup>
Dégagement	6.58 m <sup>2</sup>
SDB	4.68 m <sup>2</sup>
SDE	3.31 m <sup>2</sup>
WC	1.73 m <sup>2</sup>
<b>SHAB TOTAL</b>	<b>73.39 m<sup>2</sup></b>
Terrasse	10.70 m <sup>2</sup>
Cellier	3.50 m <sup>2</sup>
<b>S. ANNEXES TOTAL</b>	<b>14.20 m<sup>2</sup></b>

**ENVY**

**Légende**

HSP: Hauteur sous plafond	VP: Volets persiennes	F: Fenêtre
Faux-plafond / soffite	LV: Lave vaisselle	
Placard	F: Réfrigérateur	
Tableau électrique	LL: Lave Linge	
Plaque de cuisson	VR: Volet roulant	
Gain Technique	PF: Porte fenêtre	

**Plan de repérage**



**NOTA :**

Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires lors de la réalisation.  
 Les surfaces indiquées sont approximatives conformément à l'article R261-25 du CCH.  
 Les retombées, soffites, faux-plafonds, trappes de visite, gaines, canalisations, radiateurs, l'emplacement des équipements et implantations électriques, ainsi que la hauteur sous plafond, la hauteur des seuils et allèges sont figurés à titre indicatif.  
 La hauteur des seuils correspond à la différence de niveau entre les sols finis intérieurs et extérieurs et ne tient pas compte de l'obstacle à enjamber.  
 Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.  
 L'équipement électroménager et mobilier éventuellement indiqué sur plan n'est pas fourni (hormis meuble de salle de bain / salle d'eau et kitchenette)

nf-habitat.fr

DATE : 06/07/2021

INDICE : 0